

---

# Une loi pour encadrer les inspecteurs en bâtiments

LA PRESSE

Il faut encadrer la profession d'inspecteurs en bâtiments, c'est essentiel. L'Association des inspecteurs en bâtiments du Québec (AIBQ), qui regroupe 150 membres, demande au gouvernement d'inclure dans la loi sur le courtage immobilier, en révision, un encadrement législatif et réglementaire.

D'autant plus que l'inspection sert à protéger les acheteurs en identifiant les défauts et les vices apparents d'un immeuble. La moitié des 500 inspecteurs en bâtiments en activités au Québec

ne possèdent pas d'assurance responsabilité, n'ont aucune formation reconnue et aucune norme de pratique, a déploré hier l'AIBQ. « C'est inconcevable et inacceptable, selon le président de l'AIBQ, Sylvain Dionne. N'importe qui peut s'improviser inspecteur. »

Tous les inspecteurs devraient détenir une formation de base obligatoire et un permis. Il faudrait définir comment faire une inspection et les rôles de chacun, dont l'agent immobilier et le vendeur qui doit fournir une description conforme de la propriété à vendre.

---